

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX
(Haute-Vienne)

DECISION DU PRÉSIDENT
n°2024-063 du 28 mai 2024

Objet : Construction d'un atelier à usage de conserverie
: Branchement d'eau potable

LE PRESIDENT,

Vu la délibération n° 2023-107 du 7 septembre 2023 portant élection du Président ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux différentes délégations de compétences accordées par le Conseil Communautaire au Président ;

Vu la délibération n°2023-116 du Conseil Communautaire en date du 7 septembre 2023 portant délégation d'attribution du Conseil Communautaire au Président et subdélégation aux Vice-Présidents ;

Vu le devis joint à la présente ;

ARRETE

Article 1^{er} : Dans le cadre de la construction d'un atelier à usage de conserverie, il est conclu, selon le mode de passation par procédure adaptée, un marché de travaux pour le raccordement au réseau d'eau potable du futur bâtiment avec la société SAUR – 800 route de la Chabroulie 87170 ISLE.

Article 2 : Le montant du marché s'élève à **2 299.04 € HT**.

Article 3 : Il sera rendu compte lors de la prochaine séance du Conseil de Communauté de la présente décision conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,

P. DARY



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;

- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoge/..... dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.



SE3R

Votre interlocuteur :

Service Travaux

Pour nous écrire :

800 route de la Chabroulie
87170 ISLE

Tél. 05 44 21 09 48
Tlc. 05 55 39 05 27

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE ST
YRIEIX
BP 28
RUE DU 8 MAI 45
87500 ST YRIEIX LA PERCHE

N/Réf. 0030596884

DEVIS

Le 24 Mai 2024

Lieu des travaux : 40 RUE DU STADE
87500 ST YRIEIX LA PERCHE

Exploitation : SYNDICAT MIXTE VIENNE BRIANCE GORRE - V.B.G.

Référence devis : D363240016927

Référence Contrat : 870400/10

DESCRIPTIF DES TRAVAUX	Qté	P.U.	Prix Total
Branchement particulier en P.E.H.D. ø 40 Réalisation branchement 34,0 x 40 mm comprenant : terrassement terrain ordinaire, fourniture et pose CPC, RPC, BAC, PEHD (maxi 7 ml), RAC, clapet anti retour, regard compteur PVC sans la rehausse, fourniture et pose compteur, (u)	1,00	1 696,61	1 696,61
Plus value pour fourniture et pose d'une rehausse PVC de regard compteur (u)	1,00	28,07	28,07
Découpage à la scie de revêtement de chaussée, goudronné ou asphalté, compris toutes fournitures, façons, main d'œuvre et sujétions ; pour les deux côtés de la tranchée à réaliser : (m)	4,00	2,68	10,72
La plus value à appliquer aux prix du chapitre 11 pour ouverture de tranchée en terrain rocheux compact ou vieille maçonnerie, y compris location du matériel, main d'œuvre et fourniture, recherche de toutes autorisations particulières, (u)			
Pour tous diamètres nominaux de canalisations - Rocher extrait à la pelle mécanique (dm)	30,00	1,47	44,10
La plus value à appliquer aux prix du chapitre 11 pour câbles ou conduites de toutes natures rencontrées en fouilles ou longées, façon, main d'œuvre et toutes sujétions : . Rencontre en fouille, en cas de dépose, repose et réfections éventuelles : (%)	4,00	35,91	143,64
Fourniture et mise en place de matériaux agréés en remplacement de terres jugées impropres au remblai par le Maître d'Œuvre, évacuées à la décharge dans les conditions fixées aux articles 111 et 127, par couches pilonnées (m3)	2,00	34,80	69,60
Réfection définitive de la voirie goudronnée ou asphaltée compris : fourniture de tous agrégats, des liants ou matériaux enrobés à froid : Sur tranchée pour canalisation de diamètre nominal supérieur à 150 mm, réfection par bicouche (m)	2,00	11,79	23,58
A REPORTER			2 016,32



SE3R

DESCRIPTIF DES TRAVAUX	Qté	P.U.	Prix Total
		REPORT	2 016,32
La plus value à appliquer aux prix n° 111 pour fourniture et pose d'un grillage de protection détectable, à 0,15 m environ au-dessus de la canalisation, main d'œuvre et toutes sujétions : (m)	5,00	1,46	7,30
Fourniture et pose de col de cygne avec robinet de puisage (u)	1,00	125,78	125,78
Géoréférencement du branchement en classe A conformément à la réglementation (u)	1,00	149,64	149,64
NOTA : L'emplacement du regard compteur devra faire l'objet d'une implantation in situ par vos soins avant travaux. Le cas échéant, il sera défini arbitrairement par SAUR. Toute modification ultérieure après travaux sera à votre charge. Saur ne pourra être tenu pour responsable après la pose du/des regard(s) si des dommages sont constatés			
		TOTAL HORS TAXE	2 299,04
		TVA : 20,00%	459,81
		MONTANT TTC	2 758,85
Référence à rappeler avec votre règlement : D363240016927			TTC 2 758,85 EUR

Délai d'option : 90 Jours

Délai d'exécution : 45 jours ouvrés à réception du présent devis signé

Date :
Bon pour accord

Signature :